

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE VALDIEU-LUTRAN**

Nombre de membres du Conseil Municipal : 11
En exercice : 10
Qui ont pris part à la délibération : 7

L'an deux mille vingt-trois, le treize juin, à 20 heures 00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le sept juin deux mille vingt-trois, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Florent LACHAUSSEE, Maire.

La convocation a été affichée 07/06/2023.

Etalent présents : FRANCOIS Jacques, PUCHE Marie-Claude, Adjoint
GAUTHERAT Vincent, LIDY Céline, BARAT Evelyne, ROBERT Alain, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : FOLTIN Muriel, STUTZMANN Marc

Absent non excusé : BARNABE Christophe

Procurations : STUTZMANN Marc à LIDY Céline
FOLTIN Muriel à ROBERT Alain

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur GAUTHERAT Vincent a été désigné à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Madame Corinne NOTTER a été désignée à l'unanimité par les membres du Conseil en qualité d'auxiliaire en vue d'assister le secrétaire de séance.

POINT 3 : BAUX DE CHASSE – DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE DEVOLUTION

Suite au renouvellement des baux de chasse, le Conseil Municipal a pour obligation de mettre en place une commission de dévolution qui est composée :

- Du Maire de la commune (Président)
- Et de au moins 2 conseillers municipaux désignés par le Conseil Municipal

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne :

- Président : Florent LACHAUSSEE, Maire
- Jacques FRANCOIS
- Vincent GAUTHERAT
- Marie-Claude PUCHE

Y siègent, à titre consultatif, le responsable du service de gestion comptable (anciennement trésorier municipal) ou son représentant et le Directeur Départemental de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations (DDETSPP) ou son représentant.

Décision adoptée par 9 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Florent LACHAUSSEE.



RENDU EXECUTOIRE LE 15.06.23

Le Maire,

Florent LACHAUSSEE.

